



## Bulletin d'inscription

### OPTIMISEZ LA CHAÎNE DE STÉRILISATION

Avec ou sans assistant(e) dentaire : soyez en règle !



Activités pédagogiques  
interactives

7 heures  
100% en ligne

- Organiser sa salle de stérilisation, choisir ses produits et ses appareils
- Maîtriser et appliquer les règles de sécurité pour l'équipe soignante
- Adapter sa structure aux évolutions réglementaires
- Choisir et utiliser des outils d'amélioration facilement réalisables
- Rédiger des procédures essentielles pour le fonctionnement du cabinet
- Réaliser les affichages obligatoires
- Appliquer les protocoles d'entretien de tous les appareils de stérilisation

**Formateur :** Dr Patrick BONNE

**Public et prérequis :** Chirurgien-dentiste

**Programme :** Fiche descriptive complète et règlement intérieur téléchargeables sur [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr) / Espace formation

#### Tarifs et Inscription :

**Praticien 250 €**

Inscrivez-vous en ligne avec un règlement par CB, via le lien suivant : <https://fr.research.net/r/sterop>

#### Financements possibles :

<b>Avec le FIF PL pour les praticiens libéraux</b> A hauteur de 250€	Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL <a href="http://fifpl.fr">fifpl.fr</a> au maximum 10 jours après le début de la formation.
<b>Avec l'OPCO EP pour les praticiens salariés</b> Selon barème annuel	Renseignements et dossier de prise en charge sur <a href="http://www.opcoep.fr">www.opcoep.fr</a>

#### Modalités d'inscription :

Le mail de démarrage comprenant votre lien de connexion, votre identifiant et mot de passe vous est envoyé par email à réception de votre inscription et de votre règlement.

#### Contacts :

**Information/inscription :** UFSBD Formation – 7 rue Mariotte 75017 Paris – Tél : 01 44 90 93.94 – [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr)

**Contact Référent Handicap :** 01.44.90.72.83 ou [referenthandicap@ufsbd.fr](mailto:referenthandicap@ufsbd.fr)

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries...) l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Retrouvez notre Charte de traitement des données personnelles (RGPD) sur [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)